

QUI FAIT QUOI

Entretien courant du logement :
bailleur ou locataire ?



LES BONS GESTES

Ces bons gestes vous permettront d'entretenir au mieux votre logement et de bien vivre dans votre immeuble.

SOLS ET PLAFONDS

- Posez des protections aux pieds de vos chaises pour préserver vos sols et atténuer les bruits pour la tranquillité de vos voisins.
- Ne collez pas de revêtement sur le parquet.

PORTES ET FENÊTRES

- Ne percez surtout pas les fenêtres, cela endommage l'isolation, utilisez plutôt des supports adhésifs.

CHAUFFAGE

- 19° est la température intérieure optimale pour maîtriser votre facture d'énergie.

MURS

- Décollez le papier peint existant avant d'en coller un nouveau.
- Les panneaux en liège, en polystyrène et le crépis sont interdits.

ÉLECTRICITÉ

- Pour empêcher les accidents électriques, évitez les prises multiples, les cordons électriques rafistolés, les tableaux d'abonnés bricolés, etc.
- Coupez toujours le courant au disjoncteur avant toute intervention, même pour changer une ampoule.
- Lorsqu'un fusible saute, remplacez-le par un fusible de même calibre.
- Si vous avez des enfants en bas âge, utilisez des cache-prises pour éviter tout incident.

AÉRATION

- Nettoyez régulièrement les bouches d'aération et grilles d'entrée d'air, ne les obstruez pas.
- Aérez quotidiennement votre logement.

PLOMBERIE ROBINETTERIE

Les installations de robinetterie sont couvertes par un contrat d'entretien. En cas de besoin d'intervention, allez voir votre gardien (ou appelez l'accueil si vous n'avez pas de gardien).

- Nettoyez les siphons (lavabo, baignoire, douche, évier) afin d'éviter l'encrassement des évacuations. Pensez à placer une petite grille qui filtrera les déchets.
- Maintenez en bon état les joints en silicone autour des éléments sanitaires afin d'éviter les infiltrations d'eau.
- Ne jetez rien dans les toilettes (litières, aliments, lingettes, etc.) au risque de les boucher. Veillez également à ce que les produits d'entretien fixés à la cuvette ne tombent pas pour éviter les refoulements d'eaux usées.

BALCONS

- La façade de l'immeuble est la première image de votre appartement :
 - Les étendages de linge et dépôts d'objets encombrants ne sont pas autorisés. Cela peut de plus provoquer un incendie.
 - N'arrosez pas vos fleurs avec excès afin d'éviter les ruissellements chez vos voisins du dessous.
 - N'accrochez pas vos pots vers l'extérieur mais plutôt vers l'intérieur, idem pour les rebords de fenêtres.

RÉPARATIONS LOCATIVES

En tant que locataire, vous avez des droits et des devoirs. Les réparations locatives correspondent à l'entretien courant et les petites réparations qui sont à votre charge. Vous pouvez les réaliser vous-même ou faire appel à un professionnel.

Lorsque vous quittez votre logement, lors de l'état des lieux de sortie, votre propriétaire pourra vous facturer ces travaux si vous ne les avez pas réalisés. Ce document a pour objectif de vous aider à distinguer les devoirs du locataire et du bailleur en termes de réparations locatives.

En cas de vétusté, panne ou dysfonctionnement, nous enverrons un prestataire pour les interventions suivantes :

- Tableau électrique
- Mécanisme des volets roulants et fenêtres
- Convecteurs électriques
- Entretien des raccordements des fluides (eaux, gaz, etc.)
- Ballon d'eau chaude
- Interphone

Pour toute question, rapprochez-vous de votre gardien ou contactez l'accueil au 01 56 61 58 58 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) ou par mail info-clientele@hsf-habitat.fr

En cas d'extrême urgence, en dehors des horaires de l'accueil, contactez Urgenc'Immo au numéro suivant : 01 57 27 00 27.

ATTENTION !

Si vous apportez des modifications importantes (changement des sols, démolition de cloison, modification d'appareils sanitaires) vous devez demander une autorisation écrite à votre bailleur.

Le système des douchettes dans les WC avec robinet auto-perceurs sont interdits, seuls les systèmes utilisant les robinets d'arrêt sont autorisés.

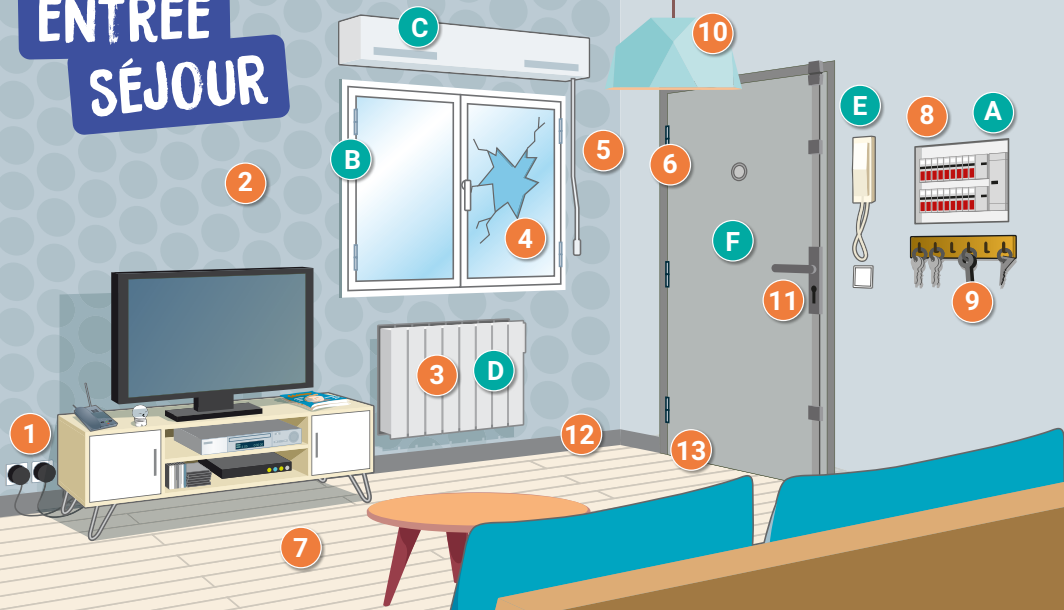


Robinet auto-perceurs



Robinet d'arrêt

ENTRÉE SÉJOUR



VOUS

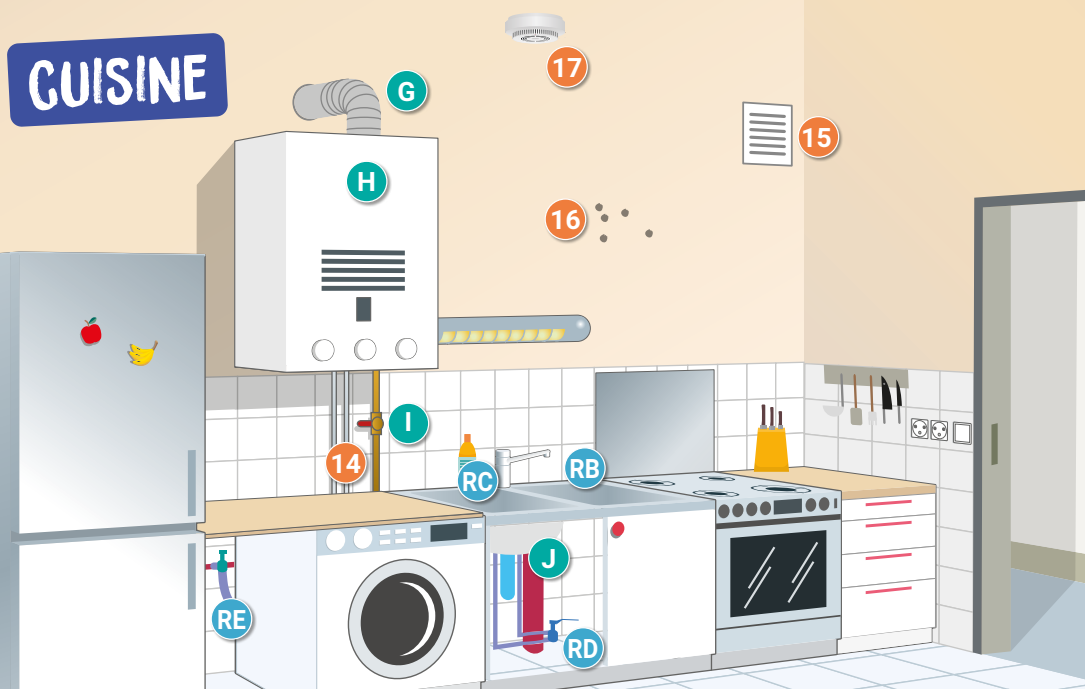
- 1/ Entretien et remplacement prises TV/électriques et interrupteurs
- 2/ Entretien peintures, tapisseries (murs/plafonds)
- 3/ Nettoyage radiateurs
- 4/ Entretien fenêtres et joints / Remplacement vitre cassée
- 5/ Entretien et remplacement manivelle et sangle de volets
- 6/ Graissage des gonds et paumelles (portes et fenêtres)
- 7/ Entretien et petites réparations des revêtements de sol
- 8/ Entretien tableau électrique et remplacement des fusibles
- 9/ Remplacement clefs et badges (porte palière et boîte aux lettres)
- 10/ Remplacement douilles et ampoules
- 11/ Remplacement (sauf vétusté) ou serrure complémentaire des portes palières
- 12/ Entretien et remplacement des plinthes
- 13/ Bas de porte et barre de seuil

NOUS

- A/ Remplacement du tableau électrique
- B/ Remplacement fenêtres et encadrements*
- C/ Remplacement mécanisme volet roulant
- D/ Remplacement radiateurs*
- E/ Interphonie*
- F/ Remplacement porte palière

*sauf dégradation

CUISINE

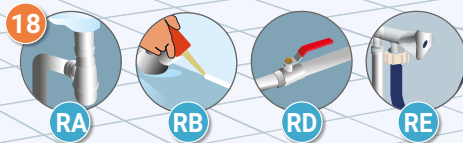


VOUS

- 14/ Remplacement flexible gaz
- 15/ Nettoyage des grilles de ventilation
- 16/ Rebouchage des trous
- 17/ Test régulier et dépoussiérage du détecteur automatique avertisseur de fumée
- 18/ Débouchage des canalisations (furet, produits déboucheurs)

NOUS

- G/ Canalisation chaudière
- H/ Entretien et remplacement chaudière
- I/ Arrivée de gaz
- J/ Conduit évacuation



CONTRAT ROBINETTERIE

- RA/ Siphon et évacuation
- RB/ Joint silicone jouxtant les appareils sanitaires
- RC/ Robinetterie des lavabos (évier, baignoire, douche)
- RD/ Robinet d'arrêt
- RE/ Robinetterie d'alimentation des lave-linges et des lave-vaisselles

SALLE DE BAIN TOILETTES



VOUS

- 19/ Nettoyage dépôts de calcaire
- 20/ Débouchage canalisations
- 21/ Remplacement abattant toilettes

NOUS

- K/ Canalisation, évacuation et alimentation
- L/ Remplacement ballon d'eau chaude*

CONTRAT ROBINETTERIE

- RA/ Remplacement flexible et douchette
- RB/ Entretien robinetterie et remplacement joints et mastic
- RC/ Groupe sécurité ballon et manette
- RD/ Entretien et remplacement mécanisme toilettes

ENTRÉE IMMEUBLE BALCON



VOUS

- 22/ Remplacement clés boîtes aux lettres
- 23/ Portillon et serrure boîte aux lettres
- 24/ Nettoyage balcon et espace vert privé

NOUS

- M/ Porte d'accès à l'immeuble
- N/ Système d'accès et de sécurité
- O/ Interphone
- P/ Nettoyage et entretien espace vert commun



ENCOMBRANTS

- Ne les déposez pas dans le local poubelle.
- À Paris, le service de voirie les récupère gratuitement sur simple appel (3675) ou en prenant rdv en ligne sur <https://teleservices.paris.fr/sira/>
- Hors Paris, contactez votre mairie.

**Surtout, rappelez-vous que nous sommes
tous le voisin de quelqu'un !**

Vos actions (nuisances sonores, talons, incivilités...) ont une incidence. Demandez-vous si vous accepteriez ce comportement de votre voisin s'il vous était destiné.